

Une garde-robe du XVII^e siècle

Jocelyne Mathieu et Monique Dumas

Volume 4, numéro 2, été 1988

La mode : miroir du temps

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7221ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mathieu, J. & Dumas, M. (1988). Une garde-robe du XVII^e siècle. *Cap-aux-Diamants*, 4(2), 69–70.

UNE GARDE-ROBE DU XVII^e SIÈCLE

par Jocelyne Mathieu* et Monique Dumas**

L'une des sources importantes pour l'étude du costume ancien est l'inventaire de biens après décès. Document souvent très riche de données, il renseigne sur la vie matérielle des siècles passés.

À compter de 1663, la Coutume de Paris s'applique en Nouvelle-France. Elle oblige les couples avec des enfants mineurs à dresser un inventaire

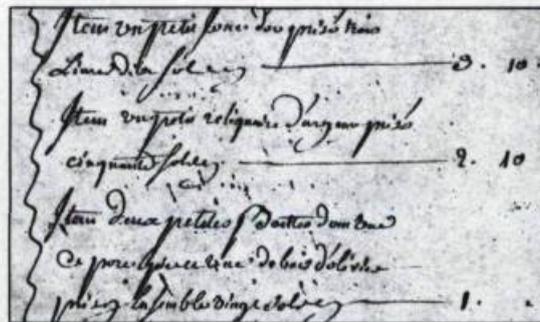
de leurs biens. L'usage confirme que cette pratique est assez courante. Un veuf ou une veuve ne peut contracter une nouvelle communauté de biens sans avoir partagé ceux de la première.

À titre d'exemple, voici l'inventaire de feu Claire Trépagny, épouse de Charles Gagnon, dressé à Château-Richer, le 14 juin 1749, par le notaire Gilbert Boucault de Godefus. Cet inventaire rend

Inventaire de biens après décès de Claire Trépagny, 14 juin 1749

Item dans un coffre étant dans lad chambre se sont trouvés les hardes à l'usage de lad diffiante.

Une cappe de gros camelot bleue demi usé prisé dix huit livres	18 (livres)
Item une robbe de satin sur coton aux deux tiers usé prisé douze livres	12
Item une vieille robbe d'étamine prisé six livres	6
Item un jupon de calmande noire prisé dix livres	10
Item un jupon d'étoffe de soye doublé de grosse toille prisé dix livres	10
Item un mantelet de damas sur fil doublé de toille à carreaux au deux tiers usé prisé huit livres	8
Item un corset baleiné les devant couverts de taffetas prisé quarante sols	2
Item un mantelet de satin bleu doublé de coton prisé douze livres	12
Item un autre petit corset de carizé parmenté de taffetas prisé trente sols	1.10
Item un jupon de laine rouge demi usé prisé douze livres	12
Item une vieille paire de bas de soye noire prisé trente sols	1.10
Item une paire de gands et une paire de menottes prisés ensemble ving cinq sols	1.05
Item une paire de gands de fil prisé dix sols	.10
Item une coeiffe de [laine] simple prisée trois livres	3
Item un petit paquet de différents linges de teste dont partie à l'usage des filles mineures non estimé ayant été laissé au consentement des parties pour l'usage des filles	Mémoire
Item un vieux mantelet de bazin prisé trente sols	1.10
Item une paire de bas coton fil prisé cinquante sols	2.10
Item une petite paire de boucles d'argent prisé quatre livres	4
Item un petit jonc d'or prisé trois livres dix sols	3.10
Item un petit reliquaire d'argent prisé cinquante sols	2.10
Item deux petites boettes dont [...] une de bois d'olivier prisé ensemble vingt sols	1
Item une paire de souliers castor brodés demi usés prisé deux livres dix sols	2.10
Item une paire d'escarpin prisé quarante sols	2
Item une chemise de toille fine demi usée prisé quarante sols	2
Item trois autres chemises de grosse toille du pays prisés à raison de trente cinq sols pièce	5.5
Item une paire de bas du pays prisés vingt cinq sols	1.5
Item acte convenu que le coffre où se sont trouvés les hardes et linges restera à l'usage dudit Charles Gagnon père des mineures pour y mettre les hardes [...] estimés.	Mémoire



Inventaire de biens après décès de feu Claire Trépagny dressé à Château-Richer le 14 juin 1749 par le notaire Gilbert Boucault de Godefus. (Archives nationales du Québec).

compte d'une garde-robe féminine assez bien garnie. Cette dame, de milieu rural, affichait par son costume une situation assez favorable.

Deux types de vêtements s'y retrouvent: ceux présumés pour le travail et ceux destinés aux sorties. Au premier groupe se rattachent les chemises de grosse toile, les robes d'étamine, les jupons de laine, les bas du pays, le mantelet de basin, en somme tous les vêtements de tissus plus grossiers et souvent usés. Dans le deuxième groupe, on retient les chemises de toile plus fine, les robes et mantelets de satin, le corset baleiné de carizé et de taffetas, les bas de soie, les escarpins et les bijoux.

Les vêtements et accessoires de cette garde-robe, suffisants pour offrir un choix, indiquent une aisance relative. Dès le XVII^e siècle, plusieurs voyageurs et auteurs ont reconnu la fierté des Canadiennes. Les ethnologues Robert-Lionel Séguin et Bernard Audet, ont remarqué la variété du costume, d'abord d'origine française, puis imprégné de plusieurs influences, particulièrement amérindienne et américaine. ♦

*Professeure d'ethnologie, Université Laval

**Candidate à la maîtrise en Arts et Traditions populaires, Université Laval



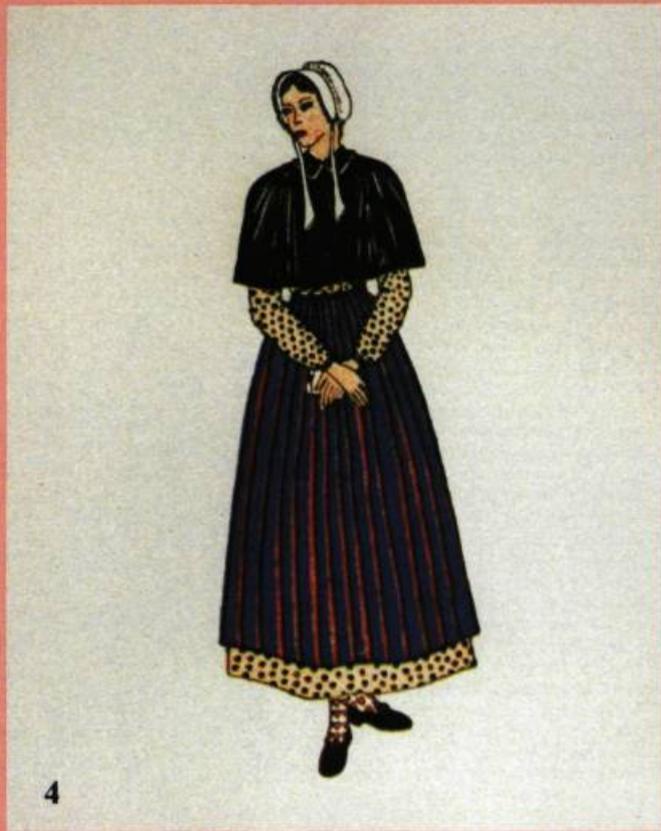
1



2



3



4

Série de 4 cartes postales intitulées: «Costumes populaires». Dessins de Madeleine Doyon. Les trois premières illustrations représentent des costumes provenant de Saint-François en Beauce et la dernière rend compte d'une tenue de Baie Saint-Paul dans Charlevoix. (Archives de folklore, Université Laval).